

Questions et réponses pour un retour en classe

Le ministère de l'Éducation a publié vendredi dernier son document « Approche visant la réouverture des écoles pour l'année scolaire 2020-2021 ». Nous travaillons présentement sur des plans qui reflètent les exigences du ministère et des trois bureaux de santé publique sur notre territoire.

1. Est-ce que l'école reprend à temps plein en septembre ?

Toutes les écoles du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario vont reprendre en mode conventionnel avec des mesures de sécurité. Ceci veut dire que les élèves retournent à l'école à temps plein, cinq jours semaine. Le début et la fin des classes seront le même, mais l'horaire de la journée pourrait varier selon l'école. Les parents pourraient opter pour l'enseignement à domicile. Ceci voudrait dire que l'élève suivrait ses classes en ligne. Il est à noter que l'enfant ne serait pas avec son groupe d'élèves de son école. Nous allons créer une mini-école virtuelle. De plus, le parent qui s'engage à ceci devra le faire pour une bonne période de temps (p. ex. : au secondaire, ceci voudrait dire pour un semestre). Durant la semaine du 17 août, l'école de votre enfant communiquera avec vous afin de connaître votre choix. Un parent peut choisir un mode pour un enfant et un autre mode pour un autre enfant. Un mode hybride ne sera pas permis pour le même enfant.

2. Est-ce que mon enfant va devoir porter un masque à l'école en septembre ?

Les élèves de la 4^e année à la 12^e année vont devoir porter un masque qui peut être en tissu. Il pourrait avoir des exemptions pour les élèves qui ont des problèmes respiratoires. De plus, nous allons organiser des pauses durant la journée afin que les élèves puissent enlever leur masque. Les élèves de la maternelle à la 3^e année ne sont

pas tenus de porter un masque. Les parents pourront demander que leur enfant porte un masque à l'école.

3. Comment allez-vous dépister les élèves ?

Chaque élève et chaque membre du personnel va être demandé de s'administrer un dépistage à la maison. Si un élève est malade, il devra rester à la maison et le parent devra suivre les procédures habituelles lors d'une absence.

4. Est-ce que vous allez prendre la température des élèves et des adultes à l'école ?

Non, nous n'allons pas prendre la température des gens tous les jours à l'école. Cette pratique n'est pas encouragée par la province présentement. Nous allons prendre la température des élèves et des adultes que nous croyons être malades.

5. Est-ce que l'école va mettre en place des procédures d'hygiène pour les élèves ?

Oui, les élèves devront se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon ou se désinfecter les mains avec un désinfectant pour les mains. Nous avons déjà des bouteilles de désinfectant pour les salles de classe. Il y aura des consignes de distanciation physique à suivre. Il y aura des affiches et des autocollants pour aider avec la circulation.

6. À quoi va ressembler la journée scolaire ?

Nous allons essayer de maintenir une routine similaire à ce que votre enfant a connu. Nous allons devoir suivre des consignes d'hygiène plus strictes. L'arrivée et le départ de l'école pourraient être échelonnés sur le temps afin d'assurer la sécurité de toutes et de tous. En début d'année, nous allons nous concentrer sur le bien-être des élèves. Nous allons progressivement faire la transition vers l'académique. Nous voulons nous assurer que les élèves aient les bases nécessaires à leur éducation.

7. Est-ce qu'il va avoir des temps de récréation à l'extérieur ?

Oui, les élèves à l'élémentaire vont avoir des temps de récréation à l'extérieur lorsque la température le permettra. Il y aura des consignes à suivre afin d'assurer la sécurité de toutes et de tous. Les structures de jeux seront fermées. Les élèves devront jouer avec leur cohorte afin de respecter le principe de bulle.

8. Qu'est-ce qui arrive si mon enfant est malade ?

- a) Si votre enfant est malade à la maison ou démontre des symptômes de la COVID-19, vous devez garder votre enfant à la maison. Si vous croyez que votre enfant a la COVID-19, vous devez le faire tester.
- b) Si votre enfant est malade à l'école, l'école placera votre enfant dans un endroit sécuritaire et isolé des autres élèves. L'école communiquera avec vous et vous allez devoir venir chercher votre enfant à l'école le plus rapidement possible.

9. Qu'est-ce qui arrive si un adulte est malade ?

Si un adulte qui travaille à l'école est malade, il doit rester à la maison. S'il développe des symptômes à l'école, il sera retourné à la maison immédiatement.

10. Qu'est-ce qui arrive s'il y a des cas de la COVID-19 dans la classe de mon enfant ou dans l'école ?

L'école et le Conseil doivent rapporter les cas de la COVID-19 au bureau de santé publique de la région. Le bureau va aussi communiquer avec l'école s'il y avait un cas de la COVID-19 dans l'école. Toute personne qui aurait eu un contact direct avec la personne malade serait placée en quarantaine pour 14 jours. Les gens seront encouragés à se faire tester. Les lieux scolaires seront nettoyés et désinfectés. Nous avons présentement une machine par école pour désinfecter les lieux scolaires. Nous allons maintenir des listes (listes de classe, liste dans les autobus, etc.) afin de retracer facilement. Nous allons communiquer avec les parents.

11. Mon enfant a des problèmes de santé, est-ce qu'il peut retourner à l'école ?

Votre enfant peut probablement retourner à l'école, mais vous devez consulter votre médecin de famille. L'école travaillera avec vous pour assurer un milieu sécuritaire dans la mesure du possible.

12. Est-ce qu'on va continuer de vendre du lait, de la pizza, des repas chauds, etc. en septembre ?

Il n'y aura pas de vente de pizza, de repas chaud, de lait, etc. lors du retour en septembre. Nous voulons assurer un milieu sain et sécuritaire. Le virus peut vivre sur des objets pendant plusieurs jours. De plus, on nous recommande de ne pas faire d'échange ou de partage.

13. Qu'est-ce que mon enfant peut apporter pour dîner à l'école ?

On ne peut pas permettre l'utilisation des micro-ondes à l'école, car il y a trop de manipulation. Votre enfant doit être autonome pour le dîner. Il doit être capable d'ouvrir tous les contenants et manger à sa place. Les élèves ne pourront pas partager de la nourriture.

14. C'est la fête de mon enfant, est-ce que je peux apporter un gâteau à l'école ?

Malheureusement non, on demande de ne pas partager de la nourriture ou de préparer de la nourriture à l'école.

15. Est-ce que les élèves vont avoir accès à la fontaine d'eau ?

Les élèves auront accès à la fontaine d'eau pour remplir leur bouteille seulement. Votre enfant devra avoir sa propre bouteille qu'elle ou il peut remplir et rapporter à la maison pour être lavée.

16. Est-ce que je vais pouvoir me rendre à l'école ?

On vous demande de ne pas vous rendre à l'école sans un rendez-vous. Sauf pour des circonstances exceptionnelles, vous n'aurez pas accès à l'édifice. Nous allons faire les rencontres par téléphone ou par vidéoconférence.

17. Est-ce que mon enfant va pouvoir prendre l'autobus pour se rendre à l'école ?

Les autobus scolaires vont circuler normalement avec des consignes de sécurité. Les élèves de la 4^e année à la 12^e année vont devoir porter le masque. Les élèves auront une place d'assignée et ils seront regroupés d'une même classe/école ensemble. Vous êtes encouragés à penser à un mode alternatif. Votre enfant pourrait marcher à l'école, prendre son vélo, prendre le transport en commun (pour Sudbury) ou vous pourrez conduire votre enfant.

18. Est-ce que mon enfant va pouvoir profiter du programme Place des jeunes ?

Oui, le programme de Place des jeunes va continuer. Nous allons continuer à limiter le nombre de 15 élèves par adulte. Il se pourrait qu'il y ait des listes d'attentes afin de pouvoir assurer un adulte pour chaque groupe. Vous allez devoir déposer votre enfant à la porte le matin et attendre votre enfant à la porte le soir. Vous n'allez pas avoir accès à l'école.

19. Comment allez-vous assurer la salubrité des écoles ?

Nous établirons un horaire de nettoyage rigoureux (p. ex. : pupitre, poigné de porte, etc.). Nous allons aussi retirer des objets de la salle de classe afin de diminuer les surfaces à nettoyer. Nous avons fait l'achat d'une machine à désinfecter par école. Nous avons établir un horaire pour désinfecter l'édifice.

20. Qu'est-ce qui arrive avec les sorties scolaires et les voyages ?

Présentement, aucune sortie scolaire ou voyage n'est autorisé. Nous voulons éviter la propagation du virus. Nous devons attendre les directives du gouvernement et des bureaux de santé publique avant de reprendre ce genre d'activité.

21. Est-ce que ceci implique aussi les sports scolaires ?

Le gouvernement encourage la reprise des sports scolaires, mais en suivant des règles d'hygiène strictes. Il y a donc certains sports qui ne pourront pas reprendre en septembre (p. ex. : la lutte). Le Conseil va travailler avec OFSSA sur ce sujet.

22. Quand est-ce que je peux m'attendre à d'autres informations ?

Nous continuons à travailler sur notre plan de retour en classe. La situation peut changer rapidement. Nous devons travailler avec les bureaux de santé publique et nous allons seulement connaître la situation avant le début des classes. Nous continuons à communiquer avec vous.